


**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Délibération n° D 2026-04-03-10

Date de la séance : 03 avril 2026
Date de la convocation : 27 mars 2026

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Auteur : **ROUSSILLON – Maire** 

Publié le 08/04/2026

ID : 038-213800154-20260403-D2026040310-DE

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Contre : 0 Pour : 19 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture
et affichage

L'an deux mille vingt-six, le trois avril, le Conseil Municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur ROUSSILLON Julien, Maire.

Présents : SIMONDANT Martial, ROUSSILLON Julien, CROUZET Rémy, MABILON Sandrine, BLACHE Tanguy, MILARD Valérie, RODRIGUES David, FAVRE-NOVEL Anne-Sophie, MACIA Stéphanie, NOVO Daniel, LECOMTE LEMOINE Brigitte, LEININGER Baptiste, PRESSON Julie, CALLAMARD Rémy, LAGER Corine, TRICAUD Frédéric, GUETAT Suzanne et LAVERLOCHERE Jean-Yves.

Absents avec pouvoir : CLERC Edith qui donne pouvoir à MILARD Valérie

**DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX :
REFERENT LUTTE CONTRE L'AMBROISIE**

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie, un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation du référent de lutte contre l'Ambroisie sur la commune auprès de la Communauté de Communes de Bièvre Isère.

Monsieur le Maire propose la nomination de Suzanne GUETAT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Suzanne GUETAT comme référente de lutte contre l'Ambroisie auprès de la Communauté de Communes de Bièvre Isère.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
Julien ROUSSILLON



Le secrétaire de séance
Rémy CROUZET

